

Poste occupé par M. :

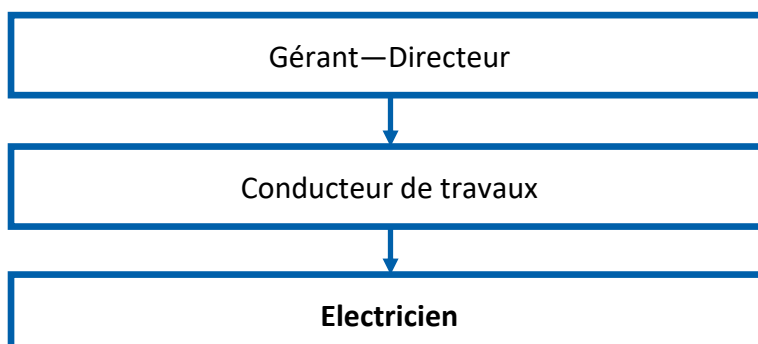
## Missions du poste

- Réalise des travaux d'installation et de mise en service des équipements électriques dans les bâtiments à usage domestique, tertiaire et industriel selon les règles de sécurité.
- Peut câbler et raccorder des installations très basse tension (téléphonie, informatique, alarmes...)
- Peut effectuer des travaux de dépannage et de maintenance.

## Activités et tâches principales du poste

- **Activités et tâches quotidiennes**
  - Réaliser des saignées ou des supports (percement de murs, scellements, ...) pour le passage de câbles
  - Réaliser et poser des chemins de câbles et des conduits électriques en apparent ou en encastré
  - Positionner et câbler une armoire ou un tableau de distribution électrique de locaux domestiques ou tertiaires et raccorder aux équipements
  - Positionner et équiper une armoire électrique industrielle
  - Fixer et raccorder des équipements basse tension (interrupteurs, prises de courant, ...)
  - Raccorder des câbles d'équipements électriques industriels aux machines, points d'éclairage ou prises de courant
  - Mettre sous tension l'installation électrique et effectuer des contrôles

## Positionnement hiérarchique



## Exigences requises

- **Formations et qualifications nécessaires**
  - CAP / BEP en électricité
  - Expérience minimum exigée : 2 ans
- **Compétences nécessaires**
  - **Compétences techniques**
    - Connaissances générales du BTP
    - Maîtrise des lectures de plans électriques et de bâtiment
    - Utilisation d'appareils de mesure électrique
    - Règles et consignes de sécurité, règles de sécurité du travail sous tension
  - **Qualités relationnelles**
    - Organisation et anticipation
    - Précision et rigueur
    - Dynamisme
    - Polyvalence
    - Discrétion
    - Capacités d'adaptation

## Elements de rémunération et type de contrat

- **Cadre statutaire**
  - Catégorie : OUVRIER
- **Elements de rémunération**
  - 1 688 — 2 337 € / brut en fonction des compétences
- **Type de contrat**
  - CDI avec période d'essai de 2 mois

## Moyens mis à disposition

- Téléphone portable
- Outillage

## Conditions et contraintes d'exercice

- Travail en équipe
- Respect des consignes
- Discrétion professionnelle